



Doc. 12964
04 octobre 2012

La gouvernance des établissements d'enseignement supérieur dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur

Amendement¹ n° 3

M. Jean-Yves LE DÉAUT, France, Groupe socialiste

Dans le projet de résolution, paragraphe 9, remplacer les mots « et les encourage à associer » par les mots suivants :

« . Elle souhaite que la gouvernance soit organisée autour de la notion de collégialité et encourage les universités et les établissements à associer ».

Déposé par:

LE DÉAUT Jean-Yves, France, SOC
BATAILLE Christian, France, SOC
MARIANI Thierry, France, PPE/DC
NACHBAR Philippe, France, PPE/DC
ROCHEBLOINE François, France, PPE/DC
ROUQUET René, France, SOC

1. 2012 - Quatrième partie de session

